

Covid : la déprime des personnes âgées isolées

Selon le réseau des Petits Frères des pauvres, la deuxième vague a été plus difficile que la première

REPORTAGE

C'est l'heure du conte, rue George-Sand. Dans l'ouest de Paris chic et froid en ce 17 décembre, Chantal, les cheveux bleus, face à six octogénaires tout ouïe, raconte l'histoire de deux Esquimaudes que leur tribu abandonne dans la forêt faute de vivres pour les nourrir.

Vouées à mourir, les deux « plus vieilles que vieilles » s'en sortent vivantes en pêchant et en chassant. « Ouf ! », soupire l'auditoire. Enhardie par la démonstration de « la force de caractère » des ancêtres, Michelle, 84 ans, s'écrie : « C'est ce que vivent les personnes âgées aujourd'hui. Il ne faut pas se laisser isoler ! Heureusement qu'il y a des lieux comme ici pour ne pas se sentir esseulée. »

Depuis le confinement, Michelle ne joue plus au bridge avec ses voisins, ne reçoit plus ses amis chez elle. Il reste à cette ancienne traductrice les livres, les coups de fil de ses petits-enfants. Et pour fuir la monotonie des journées masquées, la Maison Daélia qui elle fréquente régulièrement.

Célia Abita dirige cette structure qui accueille à la journée des personnes âgées ou handicapées vieillissantes. Elle propose « des activités qui stimulent la mémoire et le corps », sans infirmière ni soignant. Après la palabre autour du conte, Michelle fera quelques exercices de gym douce. Puis, au goûter, Dominique fêtera ses 82 ans en soufflant une bougie sur une tartelette aux fruits. « On est bien, non ? Les intervenants sont épatants », s'esclaffe Michelle qui repart avec son mari main dans la main. Anne-Marie, 89 ans, est venue « chercher aussi de la compagnie ».

« Ici chacun se sent attendu sans devoir se plier à un protocole strict et médicalisé, contrairement à l'hôpital de jour », approuve Chantal Removille, psychomotricienne et... conteuse. « Je crois bien que nous sommes un lieu pionnier et unique en France », ose M^{me} Abita, qui espère une subvention de la Ville de Paris pour pouvoir baisser son tarif qui s'élève à 60 euros par demi-journée.

« Nostalgie, remords, regrets »

Les gens qui poussent la porte sont « certes privilégiés, admet Célia Abita, mais ils sont surtout complètement perdus depuis quelques mois ». « Ils ont connu la guerre. Ils se sont battus dans leur travail, pour leur famille. Ils ne comprennent pas qu'on leur demande de rester sur leur canapé, qu'on les considère comme des personnes vulnérables, qu'on les infantilise », constate-t-elle.

Bref, ils broient du noir, comme des millions de personnes âgées cloîtrées chez elles, qui ont mis leur vie sociale entre parenthèses. 5,7 millions des plus de 60 ans déclarent avoir ressenti « des moments de solitude » pendant le premier confinement, selon une enquête des Petits Frères des pauvres parue en juin 2020. Soit près d'un tiers de la classe d'âge, contre

650 000 personnes âgées n'ont trouvé personne à qui parler pendant les premières semaines du confinement



Lecture de contes à la Maison Daélia, centre pour personnes âgées, à Paris, jeudi 17 décembre. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

27 % avant le confinement. 13 % se sont sentis seuls « tous les jours », contre 9 % avant la crise. 41 % des seniors ont constaté un impact négatif de la crise sur leur moral.

Les symptômes de la dépression chez les plus âgés sont « la nostalgie, les remords, les regrets, la centration sur ses reproches à l'encontre d'autrui, autant de signes de ce que le psychologue américain Erik Erikson appelle la vieillesse-désespoir », explique Christian Heslon, psychologue, et maître de conférences à l'Université catholique de l'Ouest, à Angers.

Les personnes les plus âgées ne sont pas les seules victimes de l'injonction collective à réduire ses interactions. Mais « plus on avance en âge, plus on a peur de perdre son autonomie, attribut de l'adulte que l'on veut rester, explique M. Heslon, auteur de travaux de recherche sur les âges de la vie. Être socialement privé de liberté renvoie à l'expérience corporelle d'une liberté d'agir qui se restreint progressivement avec l'âge. »

À ce mal-être il y a des causes objectives : 650 000 personnes âgées n'ont trouvé personne à qui parler pendant les premières semaines du confinement, selon les Petits Frères des pauvres.

Mais il y a aussi des prédispositions subjectives. « Les personnalités les moins sécurisées affectivement auront tendance à développer une peur de l'abandon », rappelle M. Heslon. Vivre seul expose davantage à la souffrance psychique. Et plus encore si l'on est démuné.

« Retrouver le sens du toucher »

La deuxième vague a été plus difficile à vivre que la première pour les personnes âgées isolées, raconte Fabrice Talandier, responsable du réseau des Petits Frères des pauvres dans les Hauts-de-France, du fait de l'absence de perspective de reprise des activités avec les bénévoles. Cette crise a « fini par anesthésier la pulsion de vie de certaines personnes, constate-t-il, faute de pouvoir se projeter dans un demain festif et convivial ». Si la situation n'évolue pas, « on risque de voir davantage de dépressions, des syndromes de glissement, des tentatives de suicide », s'alarme celui qui est aussi secrétaire national du collectif Monalisa, qui fédère les grandes associations de lutte contre l'isolement des plus âgés.

Quand les activités collectives ont cessé au printemps, « on a vu

des gens aller assez mal jusqu'à décompenser », se souvient Alexandra Enet, animatrice socio-éducative à la pension de famille Labadié, à Marseille. Dans cette résidence des Petits Frères des pauvres où cohabitent 25 personnes de plus de 70 ans, issues de la précarité, il a fallu combattre « le mal-être, la morosité, propice à une flambée des addictions », dit-elle. Parties de pétanque, yoga sur chaise, ateliers photo ont été organisés à la hâte dans le jardin. Grâce à un mécène privé, un masseur qui s'inspire du shiatsu est intervenu. Il a permis de « retrouver le sens du toucher ». Ses gestes ont fait « un tel bien qu'on l'a invité de nouveau le 31 décembre », sourit M^{me} Enet, pour leur « permettre de passer l'année... détendus ».

Les personnes âgées seules ne sont pas toutes dans l'affliction. Pauline Ginetti dort avec une oreillette. « J'écoute le jazz la nuit », raconte cette Marseillaise âgée de 84 ans. « La journée aussi, j'écoute de la musique, du blues par exemple... et je n'ai pas le blues », rigole-t-elle. La grave maladie qui la ronge l'obligeait à ne plus guère sortir de chez elle.

Si bien que le confinement n'a rien changé pour elle. « Je n'ai res-

enti ni l'isolement ni la solitude », dit cette « nature solitaire » qui s'est toutefois « découvert un goût pour la compagnie » depuis qu'elle connaît Mireille, bénévole des Petits Frères des pauvres qui sonne à sa porte chaque semaine. « On s'entend bien. On passe des après-midi à discuter. Noël, on l'a passé tranquillement toutes les deux », sourit cette passionnée de thriller. Mireille vient depuis peu parfois avec une autre bénévole, Mylène, la trentenaire.

Comme Pauline, les personnes âgées isolées, suivies ou non par des associations, ont découvert de nouveaux visages pendant la crise. De jeunes bénévoles ont pris le relais des retraités qui se sont mis à l'écart pour se protéger du virus. « Ce qu'on a vu, c'est une appétence renforcée des jeunes pour l'engagement auprès des personnes âgées, souligne Françoise Fromageau, présidente du collectif Monalisa et gériatre. Personne ne peut plus regarder la solitude et l'isolement comme avant. » Sans doute parce que « chacun l'a vécu pour soi-même ». Un élan durable ? « Les gens, dit-elle, ont la mémoire courte. » ■

BÉATRICE JÉRÔME

La politique du grand âge, angle mort du gouvernement

Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'autonomie, veut installer début février un comité stratégique qui réunira tous les acteurs impliqués

Rien ne bouge ! regrette Françoise Fromageau, gériatre, vice-présidente de la Fondation Croix-Rouge française. Depuis le début de la crise sanitaire, les acteurs associatifs engagés dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées affichent leur « déception », leur « incompréhension » face à ce qu'ils appellent « l'inertie » du gouvernement. « C'est l'angle aveugle de la gestion de la crise », constate un haut fonctionnaire d'une agence régionale de santé. « Le sujet demeure l'impensé des politiques du grand âge », déplore Jérôme Guedj, L'ex-député socialiste, expert des enjeux du vieillissement, a remis entre avril et juillet quatre rapports et une note au ministère de la santé sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Presque toutes ses propositions sont restées dans les tiroirs de l'avenue Duquesne.

Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'autonomie, souhaite sortir l'exécutif du corner politique... Selon nos informations, elle installera début février un « comité stratégique de lutte contre

l'isolement des personnes âgées » qu'elle rassemblera pour la première fois à cette occasion.

Cette instance « réunira les acteurs impliqués et mettra en réseau les structures nationales qui mènent des actions en la matière [caisses de retraite, mutuelles, fondations, acteurs associatifs, secteur des HLM] pour coordonner les actions », confirme l'entourage de M^{me} Bourguignon. Présidé par la ministre, ce comité stratégique se retrouvera plusieurs fois par an pour faire le point. « Pour moi, l'Etat doit être un facilitateur, un offereur de services pour que nous arrivions collectivement à mieux repérer et accompagner nos aînés isolés dans nos territoires », avait déclaré M^{me} Bourguignon, le 30 novembre, à l'occasion d'un déplacement dans la Vienne.

Une décision prise inaperçue cet été avait déjà posé le cadre d'une politique publique nationale : la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), qui gère une grande partie des crédits alloués aux politiques en faveur des personnes âgées, a re-

pris, en juillet, les missions d'un collectif associatif baptisé Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés), créé en 2013.

Outils de repérage peu efficaces

La loi de 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement avait donné pour rôle au collectif Monalisa de déployer des « équipes citoyennes » de bénévoles sur l'ensemble du territoire. Monalisa a donc labellisé « équipes citoyennes » les groupes de bénévoles des différentes associations pour les structurer et les animer. Au bout de sept ans, après avoir constitué ces équipes dans les deux tiers des départements, Monalisa est sorti des radars politiques. « Aucun ministère ne voulait plus nous financer », regrette M^{me} Fromageau, la présidente de ce collectif.

Selon un expert du dossier, Monalisa a « peine à rendre compte de son action réelle » à ses financeurs publics. D'où la décision de la CNSA de cesser de lui verser au 31 décembre 2020 une subvention de 400 000 euros. Monalisa n'a

plus de salariés mais la structure associative n'a pas été dissoute. « Monalisa a concouru à faire reconnaître l'isolement des personnes âgées comme un sujet politique majeur, explique Virginie Magnant, directrice générale de la CNSA. La reprise de ses missions par la CNSA va permettre de renforcer l'appui technique aux collectifs des acteurs territoriaux de lutte contre l'isolement » que sont les départements et les associations.

Pour autant, à ce stade, la CNSA ne dispose d'aucun crédit nouveau pour cette politique. Sur un total de près de 23 millions

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ne dispose d'aucun crédit nouveau pour cette politique anti-isolement

d'euros de fonds publics (Etat et collectivités) alloués à la lutte en faveur du lien social, la CNSA contribue à hauteur de 16 millions d'euros. « Pour l'avenir, nous sommes invités par Brigitte Bourguignon à investir de nouvelles ressources pour lutter contre l'isolement et notamment deux postes dédiés supplémentaires. Nous faisons tout pour avoir la capacité de nous renforcer pleinement, assure M^{me} Magnant. On est assez confiants. » Pour un bon connaisseur du dossier, « prétendre faire mieux que Monalisa en créant deux postes sera très difficile ».

Outre la bataille financière de la CNSA à mener avec le ministère de l'économie, d'autres sujets nécessitent un arbitrage politique. Jérôme Guedj a proposé dans ses rapports que les départements soient obligés de partager avec les communes le fichier des allocataires de l'allocation personnalisée d'autonomie dont ils ont la charge. Ce qui permettrait aux communes de pouvoir contacter lors d'une crise sanitaire un panel de personnes âgées bien plus large. Aujourd'hui, pouvoir être

appelé par une mairie suppose pour une personne âgée ou ses proches d'en faire la demande.

L'inscription étant volontaire, les fichiers sont des outils de repérage des personnes isolées assez peu efficaces. Un tel transfert supposerait un accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). « C'est une proposition de bon sens dont nous avons discuté avec les acteurs locaux, assure l'entourage de M^{me} Bourguignon. Nous travaillons à sa mise en œuvre avec l'Association des départements de France et les associations d'élus du bloc communal. »

Autre sujet épineux : le choix de la collectivité compétente pour piloter les politiques anti-isolement. M^{me} Bourguignon souhaite que ce soit les communes et intercommunalités. D'autres, à l'instar de Jérôme Guedj, estiment que c'est aux départements d'être « officiellement chefs de file » au motif qu'ils pilotent déjà les politiques en faveur du grand âge. Quel que soit l'arbitrage, il suppose un vote au Parlement. ■

B.J.